

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 1^{er} juin 2020 à 20 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Monsieur Denis Santerre, maire (par vidéoconférence)
 Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2 (par vidéoconférence)
 Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4 (par vidéoconférence)
 Monsieur Alain Leprince, conseiller au siège #5 (par vidéoconférence)
 Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6 (par vidéoconférence)

Sont absentes : Madame Odette Simoneau, conseillère au siège #1
 Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h 05. Il remercie les membres du conseil de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

2020-095 PARTICIPATION À LA SÉANCE À HUIS CLOS PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix (10) jours;

Considérant que l'état d'urgence sanitaire a été prolongé à plusieurs reprises depuis ce temps;

Considérant les arrêtés 2020-004 et 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant que lorsqu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu que :

- le conseil municipal accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer, au besoin, par vidéoconférence;
- le conseil municipal accepte que la séance soit enregistrée en audio et que cet enregistrement audio soit disponible au public en différé sur le site internet de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
 - 6.1. Dépôt d'une déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil (L.E.R.M. 357)
 - 6.2. ADMQ – La grande Webdiffusion gestion municipale en remplacement du congrès
 - 6.3. Groupe Accisst – Contrat de service dans le but d'adhérer à une mutuelle de prévention
 - 6.4. Infiltration d'eau dans les murs de briques du bâtiment administratif (absence de solin de mur)
7. **Sécurité publique**
 - 7.1. Sûreté du Québec – Identification des besoins spécifiques pour 2020-2021
8. **Transport**
 - 8.1. Achat de sables pour abrasif pour la saison hivernale 2020-2021
 - 8.2. Achat de sel de déglçage pour la saison hivernale 2020-2021
 - 8.3. Travaux de pavage – Mandat à une firme pour le contrôle qualitatif des matériaux
 - 8.4. Remplacement d'un ponceau dans le 4^e Rang Est
 - 8.5. Bris au pavage dans le 4^e Rang Est
9. **Hygiène du milieu**
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 10.1. Désignation d'une personne responsable pour la délivrance des permis et certificats
 - 10.2. Iristel – Implantation de tours de communication sur le territoire
 - 10.3. Approbation des projets retenus dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex 2020
 - 10.4. Comité de démarrage pour l'implantation d'une coopérative en alimentation
 - 10.5. Comité d'embellissement – Affiche et entretien au Sentier des Rosiers
 - 10.6. Comité pour la sauvegarde du quai – Demande pour la réalisation de travaux
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. Engagement et formation des animateurs-accompagnateurs pour le terrain de jeux à l'été 2020
 - 11.2. Mesures sanitaires et préventives applicables au terrain de jeux à l'été 2020 (Covid-19)
 - 11.3. Réouverture partielle des services de la bibliothèque municipale
 - 11.4. Entente avec la CSMM pour l'utilisation des équipements récréatifs
 - 11.5. Contrat d'engagement partenarial avec COSMOSS pour l'implantation de maisonnettes pour les jeunes
 - 11.6. Comité des pompiers de BDS – Participation financière pour des feux d'artifice à la Fête nationale
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
 - 13.1. Demande d'un groupe de résidents – 3^e accès à la plage du côté ouest du village (PP-2)
14. Période de questions du public
15. Levée de l'assemblée

2020-096 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d'adopter l'ordre du jour du 1^{er} juin 2020 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. Approbation du procès-verbal

2020-097 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2020

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 4 mai dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'approuver le procès-verbal du 4 mai 2020 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. Présentation et adoption des comptes

2020-098 APPROBATION DES COMPTES AU 31 MAI 2020

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de mai 2020;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 mai 2020 :

Liste des comptes à payer (incluant les paiements directs préautorisés)	107 226.56	\$
Liste des salaires nets payés (dépôts directs #500941 au #500963)	17 000.87	\$
Total des comptes au 31 mai 2020	124 227.43	\$

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe, g.m.a.

5. *Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour*

La séance étant à huis clos, aucune question n'a été soulevée.

6.1. *Dépôt d'une déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil (L.E.R.M. 357)*

Le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne que la conseillère au siège #1, Madame Odette Simoneau, a déposé sa déclaration des intérêts pécuniaires mise à jour conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

6.2. *ADMQ – La grande Webdiffusion gestion municipale en remplacement du congrès*

2020-099 ACTIVITÉS DE FORMATION POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL (CONGRÈS)

Considérant que le congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) a été annulé en raison de la pandémie Covid-19;

Considérant que l'ADMQ a remplacé cet événement par « La grande Webdiffusion gestion municipale » qui se déroulera du 16 au 18 juin 2020;

Considérant que cet événement consiste à la présentation de 9 webinaires en 3 jours;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser l'inscription du directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à « La grande Webdiffusion gestion municipale » de l'ADMQ qui se déroulera les 16, 17 et 18 juin 2020 au montant de 375 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.3. *Groupe Accisst – Contrat de service dans le but d'adhérer à une mutuelle de prévention*

2020-100 **GRUPE ACCISST – REFUS DE SIGNER LE CONTRAT DE SERVICE DANS LE BUT D’ADHÉRER À UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION**

Considérant l’offre de services du Groupe Accisst en matière de santé et sécurité au travail;

Considérant qu’en acceptant le contrat de service, la Municipalité de Baie-des-Sables sera intégrée à une mutuelle de prévention;

Considérant que cela permettra de recevoir différents services en santé et sécurité au travail et éventuellement, d’économiser sur la cotisation à la CNESST;

Considérant qu’en contrepartie, la municipalité devra payer au Groupe Accisst, des frais de service annuels de 1 000 \$ avant les taxes;

Considérant que le conseil municipal n’est pas convaincu pour le moment par les économies potentielles qui seront réalisés;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu de refuser l’offre de services du Groupe Accisst en matière de santé et sécurité au travail.

Adoptée à l’unanimité des conseillers (ères).

6.4. Infiltration d’eau dans les murs de briques du bâtiment administratif (absence de solin de mur)

2020-101 **TRAVAUX AU BÂTIMENT ADMINISTRATIF**

Considérant la résolution #2020-062 relative aux travaux de réfection de la toiture du bâtiment administratif;

Considérant que l’entrepreneur a réalisé une visite du bâtiment et a constaté des infiltrations d’eau dans les murs de briques du bâtiment;

Considérant que ce dernier a soumis une estimation pour des travaux supplémentaires pour solutionner certaines problématiques;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d’accepter la soumission de Construction Renauld St-Laurent qui comprend les éléments suivants :

- L’ajout de barrières à neige sur le toit aux entrées du CLSC et de la bibliothèque municipale au coût de 1 120 \$ plus les taxes;
- L’ajout de madriers et d’une tôle larmier dans les parties adjacentes entre les pignons et les murs de briques afin d’éloigner l’eau du mur de briques, replacer les briques déplacées et réparer les soffites et les facias endommagés le tout au coût approximatif de 2 400 \$ avant les taxes.

Ces travaux seront financés à même le surplus accumulé.

Adoptée à l’unanimité des conseillers (ères).

7.1. Sûreté du Québec – Identification des besoins spécifiques pour 2020-2021

2020-102 **SÛRETÉ DU QUÉBEC – IDENTIFICATION DES BESOINS SPÉCIFIQUES POUR 2020-2021**

Considérant qu’il a lieu de faire connaître à la Sûreté du Québec les besoins particuliers de Baie-des-Sables en ce qui a trait à la sécurité publique;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu de transmettre à la Sûreté du Québec les demandes d'intervention suivantes pour la prochaine année :

- Surveillance accrue de la vitesse des véhicules sur la rue de la Mer en période estivale;
- Surveillance particulière de la vitesse des véhicules en transit circulant dans le 5^e Rang Est en semaine le matin (7 h) et la fin de la journée (17 h);
- Vérifier le respect de la signalisation des autobus scolaires par les automobilistes sur la route 132;
- Aviser les contrevenants qui stationnent leur véhicule en période hivernale pour une longue période (plus de 15 minutes) sur la rue de la Mer en gênant la circulation et l'entretien du chemin (article 382 du *Code de la sécurité routière*);
- Intervenir afin de limiter la circulation des véhicules non permis de circuler sur les voies publiques (voiturettes de golf, VTT, etc.);
- Attention particulière à la circulation des véhicules la nuit afin de prévenir le vol;
- Demander au policier parrain une visite trimestrielle au bureau de la municipalité afin de pouvoir échanger sur les problématiques existantes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.1. *Achat de sable pour abrasif pour la saison hivernale 2020-2021*

2020-103 ACHAT DE SABLE POUR ABRASIF – SAISON HIVERNALE 2020-2021

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de sable pour abrasif en vertu de la résolution #2020-082;

Considérant que nous avons reçu la soumission suivante :

- « Les Entreprises D'Auteuil et fils inc. » au montant de 8,75 \$ la tonne métrique de sable naturel tamisé et 11,75 \$ livré;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d'accepter la soumission de « Les Entreprises D'Auteuil et fils inc. » pour la fourniture de sable pour abrasif destiné à l'entretien hivernal des chemins municipaux au prix de 11,75 \$ la tonne métrique tamisé et livré. Le besoin est estimé à 300 tonnes métriques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.2. *Achat de sel de déglçage pour la saison hivernale 2020-2021*

2020-104 ACHAT DE SEL DÉGLÇAGE POUR LA SAISON HIVERNALE 2020-2021

Considérant que « Mines Seleine » nous a soumis son prix pour le sel de déglçage en vrac pour la prochaine saison hivernale 2020-2021;

Considérant la recommandation du directeur des travaux publics sur la quantité de sel de déglçage requise pour la prochaine saison hivernale selon l'inventaire restant;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'acheter environ 20 tonnes métriques de sel de déglçage chez « Mines Seleine » au montant de 112,75 \$ la tonne métrique plus les taxes. Au besoin, le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, est autorisé à engager un entrepreneur local pour le transport du sel de déglçage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.3. *Travaux de pavage – Mandat à une firme pour le contrôle qualitatif des matériaux*

2020-105 **MANDAT À ENGLOBE POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX LORS DES TRAVAUX DE PAVAGE DANS LE 4^E RANG ET LA ROUTE LEPAGE**

Considérant qu'un contrat a été octroyé à « Les Pavages des Monts » pour des travaux de pavage sur le 4^e Rang Est, une partie du 4^e Rang Ouest et la route Lepage en vertu de la résolution #2020-067;

Considérant que nous avons reçu les offres de service suivantes pour le contrôle des matériaux :

- Englobe corp inc. au montant global de 9 039,44 \$ avant les taxes;
- GHD inc. au montant global de 11 038 \$ avant les taxes.

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu de mandater Englobe corp. Inc. au coût de 9 039.44 \$ avant les taxes pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux lors de la réalisation des travaux de fourniture et de la pose d'enrobé bitumineux sur le 4^e Rang et la route Lepage.

Cette dépense d'investissement sera financée à même les Règlements d'emprunt numéro 2019-04 et numéro 2020-03.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.4. Remplacement d'un ponceau dans le 4^e Rang Est

2020-106 **RÉPARATION D'UN PONCEAU DANS LE 4^E RANG EST**

Considérant que le 25 mai dernier, il a été signalé à la municipalité la présence d'un trou dans la chaussée près du 469, 4^e Rang Est;

Considérant que le responsable des travaux publics a rédigé en date du 26 mai 2020, un rapport de la situation concernant l'état du ponceau causant la présence du trou dans la chaussée;

Considérant que des travaux de pavage auront lieu dans les prochaines semaines dans ce secteur en vertu de la résolution #2020-067;

Considérant que les coûts des travaux en régie interne pour le remplacement ou la réparation du ponceau en question ont été évalués;

Considérant qu'il a lieu de procéder aux travaux avant la réalisation des travaux de pavage dans ce secteur;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder aux travaux de réparation au coût approximatif de 27 000 \$ avant les taxes. Ce dernier est autorisé à acheter les matériaux nécessaires (conduites, toile géotextile et matériaux granulaires) à la réparation du ponceau ainsi que procéder à la location de toute la machinerie nécessaire (pelle mécanique, camion transporteur et compacteur).

Cette dépense d'investissement sera financée à même le *Fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques* (8 471 \$) et le solde à même le surplus accumulé. Cette dépense pourra également servir à atteindre le seuil minimal d'immobilisation dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.5. Bris au pavage dans le 4^e Rang Est

2020-107 **CONSTATATION DE BRIS AU PAVAGE DANS LE 4^E RANG EST**

Considérant que des bris au pavage ont été constatés le 1^{er} juin dernier sur la chaussée près du 485, 4^e Rang Est;

Considérant les coûts relatifs à l'entretien et à la réfection du réseau routier;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu :

- d'aviser les exploitants agricoles de Baie-des-Sables de faire attention à ne pas endommager la chaussée des routes avec la machinerie lourde;
- d'insérer un message général de prévention sur le réseau routier dans le prochain bulletin d'information municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.1. Désignation d'une personne responsable pour la délivrance des permis et certificats

2020-108 DÉSIGNATION D'UN ÉTUDIANT À TITRE D'ADJOINT TECHNIQUE EN URBANISME – SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME DE LA MRC DE LA MATANIE

Considérant qu'en vertu de l'article 236 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*, la Municipalité de Baie-des-Sables doit désigner les fonctionnaires responsables de la délivrance des permis et certificats en matière d'urbanisme;

Considérant qu'en vertu d'une entente intermunicipale, la MRC de La Matanie fournit des services en matière d'urbanisme à la municipalité;

Considérant que la MRC de La Matanie a engagé un étudiant au poste d'adjoint technique en urbanisme pour l'année 2020;

Considérant qu'il y a lieu d'ajouter le nom de l'étudiant à la liste des fonctionnaires désignés par la municipalité en vertu de la résolution #2014-173;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu :

De désigner pour l'année 2020, Monsieur François Chrétien à titre de fonctionnaires responsables de la délivrance des permis et certificats en matière d'urbanisme afin qu'il puisse assister les inspecteurs en bâtiments de la MRC;

De transmettre la présente résolution à la MRC de La Matanie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.2. Iristel – Implantation de tours de communication sur le territoire

Le conseil municipal est informé d'un projet d'implantation de deux (2) tours de communication sur le territoire de Baie-des-Sables par la compagnie Iristel. Une de ces tours de communication est prévue d'être implantée à l'intérieur même du périmètre urbain. Le conseil municipal ne juge pas pertinent de réglementer davantage l'implantation de tour de communication sur le territoire de Baie-des-Sables.

10.3. Approbation des projets retenus dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex 2020

2020-109 VERSEMENT DU FONDS DE VISIBILITÉ INNERGEX POUR L'ANNÉE 2020

Considérant l'article 1.4 de l'entente concernant les contributions volontaires du promoteur Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc.;

Considérant que le promoteur a fusionné avec Innergex et que la nouvelle entité portera dorénavant le nom d'Innergex Cartier SEC;

Considérant les recommandations émises par la Corporation de développement de Baie-des-Sables pour le versement des aides financières dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex pour l'année 2020;

Considérant qu'il reste un solde affecté (retenue) pour l'année 2018 d'un montant de 375 \$ pour le Club de ski de fond de Baie-des-Sables;

Considérant que le montant du Fonds de visibilité Cartier pour 2020 est de 26 111,98 \$;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d'accepter les projets retenus par le conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-des-Sables lors de sa réunion du 21 mai 2020 et de demander à Innergex Cartier SEC de verser les sommes suivantes directement aux organismes retenus :

SOUTIEN À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT (1 111.98 \$)	
Décision reportée au mois de septembre 2020 en raison de la pandémie (Covid-19)	---

VOLET I (Montant disponible en 2020 : 5 000 \$)	
Organismes retenus	Montant
Comité des pompiers de Baie-des-Sables (avance pour les feux d'artifice de la fête nationale)	200 \$
Solde : 4 800 \$	---
Décision reportée au mois de septembre 2020 en raison de la pandémie (Covid-19)	---
TOTAL – VOLET I	200 \$

VOLET II (Montant disponible en 2020 : 20 000 \$)				
Organismes retenus	Montant accepté	Montant déjà versé	Montant à verser	Retenue (ou solde)
Association des locataires de la Villa Notre-Dame et de la Résidence des Sables (Aménagement paysager)	390 \$	0 \$	390 \$	0 \$
Comité de la bibliothèque municipale (Hébergement du site Web Baie-des-Sables se raconte et concours de photos pour le 30 ^e anniversaire du Journal 4 saisons)	432 \$	0 \$	432 \$	0 \$
Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables (Éclairage permanent et rideau de scène pour le centre communautaire Gabriel-Raymond)	1 500 \$	0 \$	1 500 \$	0 \$
Comité d'embellissement de Baie-des-Sables (Amélioration des structures au Sentier des Rosiers)	1 108 \$	0 \$	1 108 \$	0 \$
Comité des pompiers de Baie-des-Sables (Équipement de cuisson en plein air au propane)	850 \$	0 \$	850 \$	0 \$
Club de ski de fond de Baie-des-Sables (Programme jeunesse pour le ski de fond)	625 \$	0 \$	625 \$	0 \$
La Fabrique de Baie-des-Sables (Ordinateur portable et réparation de l'entrée du bureau)	1 100 \$	0 \$	1 100 \$	0 \$
École Assomption (Réfection de la cour d'école)	2 000 \$	0 \$	2 000 \$	0 \$
Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables (Construction de la Résidence des Sables)	7 000 \$	0 \$	7 000 \$	0 \$
TOTAL AFFECTATION – VOLET II	15 005 \$	0 \$	15 005 \$	0 \$
SOLDE NON AFFECTÉ (DISPONIBLE)	4 995 \$			

Les commandites dans le cadre du volet II seront exceptionnellement versées en totalité à la signature de l'entente.

Il est également résolu de remercier les membres de la Corporation de développement pour l'analyse des demandes.

Que copie de cette résolution soit transmise à Innergex Cartier SEC et à la Corporation de développement de Baie-des-Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.4. Comité de démarrage pour l'implantation d'une coopérative en alimentation

Le conseil d'administration de la Corporation de développement étudiera la possibilité de créer un comité de démarrage en vue d'implanter une coopérative en alimentation sur le territoire de Baie-des-Sables.

10.5. Comité d'embellissement – Affiche et entretien au Sentier des Rosiers

Le directeur général explique la problématique d'entretien du sentier pédestre avec le tracteur de la municipalité (largeur disponible, dénivelé du terrain, les accès, l'érosion des berges et les plantations du projet du groupe Uni-vert). La conseillère municipale responsable des dossiers en loisir, Madame Marie-Claude Saucier, fera une visite terrain avec le directeur des travaux publics.

10.6. Comité pour la sauvegarde du quai – Demande pour la réalisation de travaux

2020-110 RÉPARATION DU SOCLE DU VOILIER SUR LE QUAI

Considérant la résolution #2020-088 relative à la réalisation de petits travaux sur le quai à la demande du Comité pour la sauvegarde du quai;

Considérant que la dalle de béton où repose le socle du voilier risque de basculer à tout moment;

Considérant que le coût pour la réparation du socle du voilier est estimé à +/- 1 000 \$;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu de reporter la décision relative à réparation du socle du voilier sur le quai lors de l'étude du budget ou du programme triennal des immobilisations pour 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.1. Engagement et formation des animateurs et accompagnateur pour le terrain de jeux à l'été 2020

2020-111 ENGAGEMENT DE MONSIEUR ÉLIE CARRIER À TITRE D'ANIMATEUR POUR LE TERRAIN DE JEUX À L'ÉTÉ 2020

Considérant les résolutions #2020-011 et #2020-090 relatives aux demandes de financement et à la mise en place d'un terrain de jeux durant la période estivale 2020;

Considérant que nous avons reçu trois (3) offres de services pour les postes d'animateur pour le terrain de jeux;

Considérant que les curriculum vitae reçus ont été analysés;

Considérant la recommandation d'embauche formulée par la direction;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'embaucher Monsieur Élie Carrier à titre d'animateur responsable du terrain de jeux. Cet animateur aura la responsabilité et la charge du terrain de jeux à l'été 2020.

La période de travail est du 29 juin au 7 août 2020 (6 semaines). L'horaire de travail est de 40 heures par semaine, soit du lundi au vendredi. Le salaire est de 13,50 \$ de l'heure.

Le candidat retenu travaillera également sous la supervision de la coordonnatrice en loisir, Madame Isabelle Dion et du directeur général, Monsieur Adam Coulombe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2020-112 ENGAGEMENT DE MADAME FLORENCE TRIGAUX À TITRE D'ANIMATRICE-ACCOMPAGNATRICE POUR LE TERRAIN DE JEUX À L'ÉTÉ 2020

Considérant les résolutions #2020-011 et #2020-090 relatives aux demandes de financement et à la mise en place d'un terrain de jeux durant la période estivale 2020;

Considérant que nous avons reçu trois (3) offres de services pour les postes d'animateur pour le terrain de jeux;

Considérant que les curriculum vitae reçus ont été analysés;

Considérant la recommandation d'embauche formulée par la direction;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d'embaucher Madame Florence Trigaux à titre d'animatrice-accompagnatrice du terrain de jeux.

La période de travail est du 29 juin au 7 août 2020 (6 semaines). L'horaire de travail est de 40 heures par semaine, soit du lundi au vendredi. Le salaire est de 13,25 \$ de l'heure.

La candidate retenue travaillera également sous la supervision de la coordonnatrice en loisir, Madame Isabelle Dion et du directeur général, Monsieur Adam Coulombe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2020-113 ENGAGEMENT DE MADAME MARIANE FORTIN À TITRE D'ANIMATRICE POUR LE TERRAIN DE JEUX À L'ÉTÉ 2020

Considérant les résolutions #2020-011 et #2020-090 relatives aux demandes de financement et à la mise en place d'un terrain de jeux durant la période estivale 2020;

Considérant que nous avons reçu trois (3) offres de services pour les postes d'animateur pour le terrain de jeux;

Considérant que les curriculum vitae reçus ont été analysés;

Considérant la recommandation d'embauche formulée par la direction;

En conséquence, il est proposé Madame Nicole Marcheterre et résolu d'embaucher Madame Marianne Fortin à titre d'animatrice du terrain de jeux.

La période de travail est du 29 juin au 7 août 2020 (6 semaines). L'horaire de travail est de 40 heures par semaine, soit du lundi au vendredi. Le salaire est de 13,25 \$ de l'heure.

La candidate retenue travaillera également sous la supervision de la coordonnatrice en loisir, Madame Isabelle Dion et du directeur général, Monsieur Adam Coulombe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2020-114 FORMATION DU PERSONNEL TRAVAILLANT AU TERRAIN DE JEUX

Considérant qu'il est nécessaire de bien préparer et outiller les animateurs-accompagnateurs qui travailleront au terrain de jeux de la municipalité et cela, particulièrement dans le contexte de la pandémie de la Covid-19;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d'autoriser l'inscription des candidats(es) retenus(es) aux formations suivantes (si nécessaire) :

- Formation Remue-Méninges de l'Association des camps du Québec (ACQ) au coût de 69 \$ taxes incluses (7 capsules vidéo de 40 minutes chacune et une visioconférence en direct de 5 heures);
- Formation en ligne Secourisme général de la Croix-Rouge d'une durée de 6 à 10 heures au coût de 54 \$ taxes incluses;
- Webinaire sur les troubles d'apprentissage en camp de jour offert par l'Institut des troubles de l'apprentissage au coût de 40\$;
- Formation accompagnement camp de jour de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) offerte gratuitement;
- Toutes autres formations jugées pertinentes par la direction.

Les participants seront rémunérés pour cette formation. Les frais de déplacement, si requis, seront payés par la municipalité conformément au règlement numéro 2013-01 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux.

Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de donner suite à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.2. Mesures sanitaires et préventives applicables au terrain de jeux à l'été 2020 (Covid-19)

2020-115 MODIFICATIONS DES MODALITÉS RELATIVES À L'IMPLANTATION DU TERRAIN DE JEUX POUR L'ÉTÉ 2020

Considérant la résolution #2020-090 relative à l'établissement des modalités nécessaires à l'implantation du terrain de jeux à l'été 2020;

Considérant qu'il sera nécessaire d'adapter le fonctionnement du terrain de jeux pour tenir compte des consignes de la Direction générale de la santé publique en ce qui concerne la tenue d'activités dans les camps de jour à l'été 2020 dans le contexte de la Covid-19;

Considérant que des normes relatives à la distanciation physique, à tenue des activités extérieures, à la limitation des contacts physiques, aux mesures d'hygiène et aux ratios maximaux d'encadrement à respecter (animateur / enfants);

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'autoriser la direction générale et la coordonnatrice en loisir à prendre toutes les mesures qui s'imposent en vue de respecter les directives de la santé publique du Québec telles que la modification des heures d'opération et la limite du nombre de jeunes admis ou inscrit au terrain de jeux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.3. Réouverture partielle des services de la bibliothèque municipale

2020-116 RÉOUVERTURE PARTIELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Considérant que le gouvernement du Québec autorise les bibliothèques publiques à offrir leurs services de prêts de documents à compter du 29 mai 2020 (déconfinement graduel dans le contexte de la pandémie Covid-19);

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu d'autoriser l'ouverture partielle de la bibliothèque municipale Marie-Ratté en respectant le cadre de référence pour la réouverture des bibliothèques publiques au temps de la Covid-19 de l'*Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ)*.

La direction générale est autorisée à prendre toutes les mesures qui s'imposent en vue de respecter les directives de la santé publique du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.4. Entente avec la CSMM pour l'utilisation des équipements récréatifs

2020-117 ENTENTE AVEC LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE ASSOMPTION AYANT COMME OBJET L'UTILISATION DE LOCAUX, DE TERRAIN ET D'ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS SPORTIFS ET SOCIOCULTURELS

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables et l'École Assomption désirent pouvoir utiliser les locaux, les terrains et les équipements de l'autre partie pour des activités de nature sociocommunautaire, sportive, socioculturelle, scolaire et parascolaire;

Considérant que l'utilisation conjointe représente de nombreux avantages pour la clientèle des institutions impliquées;

Considérant que les parties possèdent des espaces et équipements permettant la pratique de loisirs sportifs et socioculturels et qu'elles desservent un même bassin de population;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser le maire, Monsieur Denis Santerre, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à signer au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables avec le Conseil d'établissement de l'école Assomption le protocole d'entente ayant comme objet le partage des différents locaux, terrains et équipements appartenant aux parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.5. Contrat d'engagement partenarial avec COSMOSS pour l'implantation de maisonnettes pour les jeunes

COSMOSS de La Matanie offre à ses partenaires une subvention de 500 \$ pour la construction de deux (2) maisonnettes pour les enfants. Le projet est actuellement à l'étude afin de permettre l'implantation dans la cour de l'école Assomption.

11.6. Comité des pompiers de BDS – Participation financière pour des feux d'artifice à la Fête nationale

2020-118 PROJET ILLUMINONS LE CIEL DE BAIE-DES-SABLES DU COMITÉ DES POMPIERS

Considérant que le Comité des pompiers de Baie-des-Sables désire illuminer le ciel par des feux d'artifice lors de la Fête nationale en juin 2020;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière à la MRC de La Matanie dans le cadre de la Politique d'octroi des dons et commandites pour le projet en titre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à signer tous les documents requis au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables pour le Comité des pompiers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

12. *Suivi des dernières périodes de questions*

La séance étant à huis clos, aucun suivi n'est effectué.

13. *Divers*

13.1. *Demande d'un groupe de résidents – 3e accès à la plage du côté ouest du village (PP-2)*

2020-119 GRUPE DE CITOYENS – DEMANDE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN ACCÈS À LA PLAGE DANS LE SECTEUR OUEST DU VILLAGE

Considérant qu'un groupe d'une dizaine de citoyens demande à la municipalité l'aménagement d'un accès à la plage dans le secteur Ouest du village;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu de recommander au groupe de citoyens de faire endosser leur projet par un comité local (exemple : comité d'embellissement et tourisme) en vue de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du volet II des Fonds de visibilité Innergex.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

14. *Période de questions du public*

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe le conseil qu'un avis public a été donné le 6 mai dernier afin d'informer la population de la tenue des séances du conseil municipal à huis clos et de la possibilité par les citoyens d'adresser leurs questions au conseil municipal par écrit via l'adresse courriel de la municipalité. Aucune question n'a été reçue au bureau de la municipalité à cet effet.

15. *Levée de l'assemblée*

2020-120 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Véronique Lamarre résolu de lever la séance à 21 h 05.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Denis Santerre
Maire

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Denis Santerre
Maire